

## L'éolien industriel sur le canton de Mercoeur

De quoi parle -t-on au juste ?

Questions que vous pouvez vous poser...

**REPONSES le 15 février 2014 à 20h00**  
**Salle des fêtes de Goulles**

Qu'est-ce qu'une éolienne industrielle ?

A quoi sert-elle?

Qui sont les promoteurs de cette technologie?

D'où vient l'argent pour financer ces éoliennes?

Où va l'électricité produite par ces engins?

Qui la vend et qui la rachète ?

Quelle est la durée de vie d'une éolienne ?

Qui démontera les engins et combien cela coûte ?

Y-a-t-il des nuisances?

Les éoliennes font-elles du bruit ?

Quels sont les risques pour ma santé et celle de mes enfants ?

Les animaux peuvent-ils être perturbés (vaches, chevaux, gibier,...)?

Certains propriétaires ont déjà signé une promesse de bail, mais qu'est ce qu'un bail emphytéotique? Quelles en sont les contraintes ?

Comment cela se passera t-il en cas d'héritage?

En matière de foncier et d'urbanisme, qu'en sera-t-il de la valeur des bâtiments, terrains et biens du voisinage?

Il paraîtrait que cela rapporte beaucoup d'argent (indemnités dues aux nuisances) aux communes, communauté de communes et aux propriétaires des terrains ?

Le territoire hébergeant les éoliennes se développera-t-il davantage ?

On dit que cela pourrait créer des emplois ?

Il paraît que les éoliennes sont écologiques et que c'est une énergie propre ?

Pourra t-on "sortir du nucléaire" grâce à elles ?

Ma facture d'électricité va-t-elle diminuer s'il y a des éoliennes sur ma commune ou mon canton ?

La fréquentation de mon gîte, de mon commerce peut-elle être affectée ?

**Combien ça rapporte ? Combien ça coûte ? Qui paye ?**

